

# Datura Stramoine



*Datura Stramonium*



Originaire d'Amérique Centrale



Toxique pour l'homme et l'animal



## BIOLOGIE

Le Datura Stramoine (*Datura stramonium*) est une plante annuelle de la famille des solanacées originaire d'Amérique Centrale (Mexique).

En Europe, où il a été importé après la conquête de l'Amérique, le Datura est le plus répandu. Il est aussi connu sous le nom de « Trompette des anges », « Pomme-épineuse » ou « Herbe du Diable ». Le Datura se plaît dans les terres riches en azote. Il montre une prédilection pour les sols limoneux, argilo-siliceux, siliceux, acides et frais, souvent alluvionnaires. On le rencontre sur les terrains incultes (friches, décombres, sables de cours d'eau...) et dans de nombreuses cultures céréalières (sarrasin, maïs, sorgho...), maraîchères (légumes de conserve...), oléo-protéagineuses (soja, tournesol...). En agriculture, la plante est une adventive (mauvaise herbe).

### Description

**La feuille :** Relativement grande, de forme ovale, fortement sinuée avec des dents aiguës à base asymétrique.

**La tige :** Assez robuste, de couleur vert-clair, dégageant une odeur fétide en cas d'arrachage ou d'écrasement.

**La fleur :** Blanche (violacée chez certaines espèces ornementales) de 7 à 12 cm de long à corolle soudée en tube s'ouvrant en entonnoir.

**Le fruit :** Capsules de forme ovoïde, hérissées d'épines longues et robustes ; de couleur verte, elles virent au marron et s'ouvrent en quatre parties au fur et à mesure de la maturation. Une capsule contient plusieurs graines noires, à l'apparence « flétrie », de 3 à 4 mm de long.

**La taille :** Plante très plastique, pouvant aller de 30 cm à 2 m de haut.

### Cycle biologique



**Avril-mai :** Germination

**Juin-juillet :** Croissance

**Juillet-octobre :** Floraison - Maturation



*Germination*



*Début de floraison*

## LES ENJEUX

**Sur la santé humaine :** Le Datura est très toxique en raison d'une teneur en alcaloïdes très élevée dans toute la plante. Ces substances, en cas d'ingestion/inhalation, peuvent provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves (sécheresse de la bouche, troubles de la vue, tachycardie, confusion, hallucinations, désorientation spatio-temporelle,...).

Les intoxications sont liées le plus souvent à des consommations accidentelles. Des parties de la plante peuvent être retrouvées, mélangées avec certains produits alimentaires (légumes, conserves, farines,...). Considérée comme une « mauvaise herbe » par de nombreux jardiniers, des intoxications liées au brûlage de la plante peuvent survenir (fumée).

**Sur la santé animale :** Le Datura est également très toxique pour le bétail en cas d'ingestion (ensilage, farine,...).

Troubles de la vue

Tachycardie

Hallucinations

### En quelques chiffres, c'est

**5** départements colonisés par la plante en Pays de la Loire

**500** graines dans une capsule

**50** cas d'intoxication en moyenne (période 2002-2008)\*

\* source : rapport du comité de coordination de toxicovigilance - *Datura stramonium*, février 2010

## LA LUTTE



Au printemps, vérifier l'apparition de jeunes pousses, sur les terrains récemment retournés (jardins, massifs,...) et sur les zones où de la terre (ou remblai) a été importée. Les sites où des mélanges de graines ont pu être utilisés (mangeoires à oiseaux, jachères fleuries,...) doivent également attirer la vigilance. Pour les producteurs, une surveillance à chaque travail du sol doit être réalisée. Les outils ayant servi sur des parcelles contaminées doivent être nettoyés avant réutilisation.

Pour le particulier ou le gestionnaire d'espaces verts, on cherchera à arracher les pieds observés, le plus tôt possible, avant fructification.

Pour les producteurs de céréales et d'oléagineux, des solutions agronomiques existent (rotation avec implantation de cultures d'hiver courtes, favoriser la levée après récolte pour une destruction mécanique des pieds) et des solutions chimiques même si les levées échelonnées du Datura sont assez difficiles à gérer.

Dans les cultures légumières, l'arrachage sera à privilégier, avec exportation des pieds. En cas de forte infestation, le recours à la voie chimique peut être envisagé tout en étant très raisonnée.

## LA REGLEMENTATION

Pour les cultivateurs de productions primaires destinées à la consommation humaine, la réglementation indique qu'ils sont responsables des produits qu'ils introduisent dans la chaîne alimentaire et ont obligation de livrer une récolte saine. Le choix des parcelles par rapport à leur historique de contamination par le Datura est donc déterminant lors de l'implantation d'une nouvelle culture. D'une façon générale, on favorisera toutes les actions empêchant la fructification et la maturation des fruits afin de réduire le stock de graines dans le sol. Il faut également s'abstenir de l'utiliser comme plante ornementale.

### Que faire en cas de suspicion ?

Contactez POLLENIZ selon votre département :

POLLENIZ (siège) : 02 41 36 76 21

POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40

POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61

